



Contribution de Jean-Paul DELOUCHE

jean-paul.delouche@wanadoo.fr

Réflexions sur la place des associations dans notre XXI^e siècle

La loi de 1901 sur les Associations fonde et définit la création, l'organisation et le fonctionnement de ce gigantesque réseau d'hommes et de femmes qui ont un idéal commun : œuvrer de façon bénévole pour le développement de la société dans laquelle ils vivent.

Définir ce qu'est une association, compte tenu de sa diversité, n'est bien sûr pas le but de la réflexion que je veux soumettre aux membres du Conseil de développement qui, comme moi, sont accaparés par de multiples tâches autour des associations.

Le déclic, c'est un ressenti que j'ai eu au retour d'une courte absence en reprenant mon agenda de retraité pour constater que brusquement il y avait urgence, avant ou juste après les congés d'été, de se réunir pour réfléchir au rôle des bénévoles.

Toutes les strates de notre organisation territoriale au travers de Forum, de dialogues citoyens... veulent s'interroger sur ce qu'il y aurait lieu de faire pour ne pas perdre cet élan d'énergie émanant de nos citoyens engagés.

Les récents évènements de la démocratie française qui ont fait perdre la boule à plus d'un citoyen moyen n'ont-ils pas insidieusement fait naître un sentiment de fragilité dans l'inconscient collectif ? Dans ce contexte, l'action désintéressée pourrait-elle constituer un facteur de sérénité ?

La pureté originelle de l'engagement bénévole ne serait-elle pas un remède à ce mouvement brownien d'agitation politique ? Toujours est-il que le bénévolat mérite une réflexion sur sa place dans notre société et son évolution à l'aube du XXI^e siècle.

Je laisse aux spécialistes le soin de compléter ce que je ne maîtrise pas en termes de nombre d'associations : combien dans notre quartier, ville, agglomération, région ou pays... mais aussi quelle nature et quel objet : sports, loisirs, humanitaire, emploi, services, échanges... avec ou sans salariés... dans toute une myriade de planètes toutes plus ou moins actives !

S'agissant "d'activité", on peut s'interroger sur la pérennité de cette organisation que sont les associations. Sont-elles toujours autant actives que nous le souhaiterions ? J'en connais qui, créées par des "papy et mamy boomers", commencent à s'interroger sur le devenir de leur "bébé".

Souvent créées pour pallier un manque (humain ou financier) de notre organisation sociétale et faire vivre un projet en toute indépendance, nos associations peinent à recruter les bonnes personnes qui sauraient prolonger leurs engagements.

Un soir, au cours d'une réunion, nous réfléchissions à trouver des remèdes à ce tarissement potentiel. Nous étions une cinquantaine, pour l'immense majorité la soixantaine passée, dans une salle de réunion d'un Carré des Services devant un tableau de post-it à faire émerger des idées. Pendant ce temps, un groupe de jeunes, autour de la vingtaine, dans une attitude de désœuvrement total, tuait le temps et "tapait dans un ballon". J'ai fait la remarque qu'une seule vitre nous séparait de la solution, mais comment faire germer cette idée du don de soi sans contrepartie, suffit-il de promouvoir dans un cours d'éducation civique, cette idée généreuse ? Il faut sans doute beaucoup plus et je n'ai pas toutes les réponses.

Inversement, au sein de nos associations, n'y a-t-il pas aussi des egos surdimensionnés qui empêchent les talents et les énergies de s'épanouir et du coup rebutent les bonnes volontés ?

Un autre point important relatif à ces associations concerne leur financement. Les réorganisations diverses de notre territoire et les délégations accordées ont conduit l'État à restreindre ses dotations, et donc aux Municipalités, Métropoles, Départements ou Régions à réorienter leurs subventions, voire à dépenser inutilement sur des organisations qui au final font travailler les mêmes associations. La prochaine rentrée risque de faire se télescoper des réunions organisées par toutes ces strates pour appeler les mêmes associations.

Pour certaines qui mettent un point d'honneur à ne pas dépendre de subvention, cela ne devrait pas poser trop de souci mais pour d'autres qui possèdent par exemple des délégations de service public, voire qui emploient du personnel, elles vont se trouver rapidement au bord de l'asphyxie.

Or, ce sont des pans entiers de notre société qui sont organisés autour de ce bénévolat. Des millions, sans doute, de personnes vivent et font vivre des activités de notre quotidien, représentant sans doute la première entreprise du pays.

Véritable clé de notre "savoir vivre ensemble", la loi 1901, n'a-t-elle pas besoin d'un nouveau passe-partout pour ouvrir les serrures des portes un peu verrouillées de notre société ?

Soyons ambitieux pour notre jeunesse. Que notre nouvelle majorité présidentielle née spontanément des urnes nous offre une nouvelle loi digne de ce siècle ! Waldeck Rousseau est loin déjà mais la proximité du 1er juillet nous rappelle l'anniversaire de cette grande loi !